

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 3 (2005)  
**Heft:** 11: Gestion des conflits Médiation

**Vorwort:** Editorial : gérer les conflits  
**Autor:** Bovée, Jean-Paul

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

Pages



par  
**Jean-Paul  
Bovée**

Economiste;  
Secrétaire général  
de l'ADIJ

## Gérer les conflits

Pour différentes raisons, liées notamment à l'évolution structurelle de l'économie et à la précarisation de l'emploi qui l'accompagne, les conflits entre deux ou plusieurs personnes sur le lieu de travail ont tendance à se multiplier; ils sont également mieux perçus ou révélés que par le passé.

Les conflits, ouverts ou larvés, peuvent avoir parfois une dimension stimulante et créatrice; mais la plupart du temps, ils influencent négativement les comportements, les relations entre les gens, l'ambiance et l'efficacité au travail. Les choses peuvent devenir parfois très graves, au point de contaminer la vie privée de quelqu'un et de détruire sa personnalité.

Plusieurs branches des sciences sociales et psychologiques s'attachent à étudier, analyser, comprendre et résoudre les conflits. Depuis quelques décennies, des progrès importants ont été faits, des spécialistes ont été formés et peuvent agir pour apporter des solutions – ou du moins tenter de le faire – aux différents types de conflits: ainsi se sont développées les notions de médiation, d'intervention, de supervision, d'arbitrage, de conciliation...

La médiation est un concept rigoureux et précis, comportant de multiples avantages, au service des entreprises et des collectivités publiques, comme le montre Achille Grosvernier, qui retrace aussi l'évolution et les potentialités de ces techniques en Suisse romande et dans l'Arc jurassien.

Pour aborder la question sous un angle très concret, nous nous sommes entretenus, d'une part, avec Carmen Bossart Steulet pour le domaine de la fonction publique et, d'autre part, avec Daniel Heitzmann, pour faire le point sur la pratique de la médiation au sein d'une grande entreprise.

La gestion des conflits nécessite des compétences particulières, donc une formation adéquate. Pour explorer les pistes possibles, nous avons demandé à Jean-Claude Crevoisier de faire le point sur les formations complémentaires (transversales) à la médiation, destinées à des personnes directement et fréquemment confrontées au problème, alors que Marlyse Fleury et Christophe Cattin proposent une réflexion sur les possibilités d'offrir, dans nos régions, une formation de niveau professionnel.

Mais la médiation n'est pas le seul mode possible de résolution des conflits. Avec l'exemple du Parc naturel régional du Doubs, Katia Chardon Badertscher démontre que la concertation peut, dans certains cas, représenter une voie différente, alors que Jacques Kottelat présente deux autres approches originales, l'intervention et la supervision.

### Prochain numéro de Défis:

#### Les communes de l'Arc jurassien et la gestion de l'eau.

Par l'analyse de divers cas concrets en Suisse et en France voisine, ce dossier fera le point sur l'état de la situation et, surtout, sur les perspectives d'avenir, notamment les pièges de la privatisation.

Parution: le 15 décembre.



## SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

### LE DOSSIER

## GESTION DES CONFLITS MÉDIATION

Arbitrage - Concertation -  
Supervision - Intervention

**La médiation: un processus  
de gestion des conflits** 4

Par Achille Grosvernier

**La médiation en Suisse  
romande: état des lieux  
et perspectives...** 8

Par Achille Grosvernier

**Les dispositions mises  
en place dans le Jura** 10

Entretien avec Carmen Bossart Steulet  
par Jean-Paul Bovée

**Le cas d'une grande  
entreprise: Tornos** 13

Entretien avec Daniel Heitzmann  
par Jean-Paul Bovée

**Formation de médiateurs ou  
Formation à la médiation** 14

Par Jean-Claude Crevoisier

**Médiation: vers une offre  
de formation professionnelle  
dans nos régions** 15

Entretien avec Marlyse Fleury  
et Christophe Cattin par Jean-Paul Bovée

**La concertation,  
une alternative à la médiation** 16

Par Katia Chardon Badertscher

**La supervision et l'intervention** 17

Par Jacques Kottelat

**Le coup de cœur:  
Développer la médiation  
dans nos régions** 19

Par Marie Oberli

**Gérer les labels comme des marques** 20

Par François H. Courvoisier et Fabienne Courvoisier

**L'agritourisme** 22

Par Thierry Chételat

**La région jurassienne accueille  
les terroirs suisses** 26

Par Olivier Boillat

**La conjoncture dans nos régions** 29

Par Jean-Paul Bovée